

Image not found or type unknown



Avis d'imposition en outre mer

Par **lilie3**, le **15/11/2009** à **09:45**

Bonjour,

J'habite en Polynésie française et possède un appartement en France pour lequel je perçois donc des revenus fonciers.

L'année dernière mon avis d'imposition avec mon revenu imposable de 6290 euros m'indiquait que je n'étais pas imposable. (un revenu salaire de 916 + revenu foncier de 5707)
Cette année je reçois un avis d'imposition avec un revenu imposable de 5779 (revenu foncier) et on me réclame une somme de 1156 euros .

Je ne comprends pas vraiment l'imposition et quand j'écris au centre des impôts on ne me renseigne pas.

Si quelqu'un pouvait m'éclairer. Merci d'avance.